



Dorval Qc Canada  
27 JUILLET 2024

## 1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les [Règles de courses pour voiliers](#) (RCV).
- 1.2 L'autorité organisatrice (AO) est le YCRStL.
- 1.3 En cas de conflit, le texte anglais prévaut.
- 1.4 Cette régate est **voiles blanches ou avec spinnaker**. Le choix doit être spécifié lors de l'inscription pour la compétition à la réunion des barreaux.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les Instructions de course (IC) seront disponibles le 27 juin 2024.

## 3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

- 3.1 Les avis aux compétiteurs seront affichés au [Tableau d'affichage officiel](#) du YCRStL. Les documents et résultats de course peuvent aussi être affichés sur le babillard situé à côté des bureaux administratifs du YCRStL.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Tous les quillards de croisière du YCRStL avec un certificat de handicap ARVSL/SLVYRA valide sont admis. On définit les quillards de croisières comme des quillards munis d'une toilette et de couchettes.
- 4.2 Les inscriptions se feront lors de la réunion des barreaux sur le parterre avant du YCRStL.
- 4.3 La régate est une course poursuite. Le temps de départ de chaque bateau sera calculé avec les handicaps Temps sur Distance (T/D) ARVSL/SLVYRA PHRF. Ces temps seront fournis aux compétiteurs lors de la réunion des barreaux.

## 5 ÉVÈNEMENT

- 5.1 L'événement consiste en une régate longue distance d'approximativement 20 milles nautiques. Le parcours se fera du côté nord du lac Saint-Louis entre la bouée SLVYRA 45 à l'ouest et la bouée AS 15 à proximité du YCRStL, à l'est.
- 5.2 La Coupe Lord Strathcona est la première course de la *Série longue distance*. Le **Défi du bouclier de la Pointe-du-Moulin** est la **deuxième course**, le prix Hugh Kennedy est la troisième course et la Course de nuit est la quatrième et dernière course de la *Série longue distance*.
- 5.3 Trois des quatre courses sont comptabilisées pour le résultat final de la série. La course avec le pire résultat n'est pas comptabilisée.



**DÉFI DU BOUCLIER DE LA POINTE-DU-MOULIN**  
LONGUE DISTANCE NO.2  
**Avis de course (AC)**

**YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT**

**6 PROGRAMME DES COURSES**

6.1 Horaire détaillé:

<i>Date</i>	<i>Défi du bouclier de la Pointe-du-Moulin</i>	<i>Heure</i>
<i>27 juillet</i>	Réunion des barreurs	9h00
<i>27 juillet</i>	Course	10h30

**7 HANDICAP**

7.1 Les handicaps Temps sur Distance (T/D) ARVSL/SLVYRA PHRF seront utilisés.

**8 AIRE DE COURSE**

8.1 Le lac Saint-Louis. Se référer à *Défi du bouclier de la Pointe-du-Moulin AC Addenda A – Aire de course.*

**9 PARCOURS**

9.1 Le parcours de course sera remis à la réunion des barreurs.

**10 PRIX**

10.1 Le trophée *Windmill Point Challenge Shield* sera remis au gagnant lors de la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL.



**DÉFI DU BOUCLIER DE LA POINTE-DU-MOULIN**  
LONGUE DISTANCE NO.2  
**Avis de course (AC)**

**YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT**

**Défi du bouclier de la Pointe-du-Moulin AC ADDENDA A – AIRE DE COURSE**

